Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 7 août 2025

COMMUNE DE BONNIEUX

Attestation de parution sur echodumardi.com

Date de téléchargement de justificatif : 07 août 2025
Département : Vaucluse
Cette annonce paraîtra le 22 décembre 2022 sous réserves d'incidents

Mairie de Bonnieux

Commune de BONNIEUX

Avis au public
Révision « allégée » n°3 du PLU

Le public est informé que par délibération du 15 décembre 2022, le conseil municipal a prescrit la révision « allégée » n°3 de son plan local d'urbanisme (PLU).
Cette délibération précise les objectifs assignés à cette révision « allégée » n°3 ainsi que les modalités de concertation retenues conformément aux articles L.153-11 et L.103-2 du Code de l'Urbanisme.
Cette délibération est consultable en Mairie et sur le site internet de la Mairie

3955276
Publié le 22/12/2022

Pour toujours en savoir plus, lisez **www.echodumardi.com**, le seul média économique 100% Vaucluse habilité à publier les annonces légales, les appels d'offres et les ventes aux enchères !

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 7 août 2025

COMMUNE DE LAGARDE D’APT

Attestation de parution sur echodumardi.com

Date de téléchargement de justificatif : 07 août 2025
Département : Vaucluse
Cette annonce paraîtra le 22 décembre 2022 sous réserves d’incidents

Pour toujours en savoir plus, lisez **www.echodumardi.com**, le seul média économique 100% Vaucluse habilité à publier les annonces légales, les appels d'offres et les ventes aux enchères !

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 7 août 2025

Commune de Lagarde d'APT

Prescription de la révision d'un plan local d'urbanisme (PLU)
Par délibération en date du 27 juin 2022, le conseil municipal de Lagarde d'Apt a décidé de prescrire la révision du plan local d'urbanisme (PLU) sur le territoire communal.
Cette délibération est affichée et peut être consultée en mairie.

3955236
Publié le 21/12/2022

COMMUNE DE BONNIEUX

Attestation de parution sur echodumardi.com

Date de téléchargement de justificatif : 07 août 2025

Pour toujours en savoir plus, lisez **www.echodumardi.com**, le seul média économique 100% Vaucluse habilité à publier les annonces légales, les appels d'offres et les ventes aux enchères !

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 7 août 2025

Département : Vaucluse
Cette annonce paraîtra le 22 décembre 2022 sous réserves d'incidents

Mairie de Bonnieux

COMMUNE DE BONNIEUX
AVIS AU PUBLIC

Modification simplifiée n°1 du plan local d'urbanisme (PLU)

Le public est informé que, par arrêté municipal du 01 décembre 2022, le Maire de Bonnieux a prescrit la modification simplifiée n°1 du PLU.
Cet arrêté est objet de l'affichage légal en mairie, et consultable à la Mairie aux jours et heures habituels d'ouverture ainsi que sur le site internet de la commune.

3955188
Publié le 13/12/2022

COMMUNE DE MERINDOL

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839
Pour toujours en savoir plus, lisez **www.echodumardi.com**, le seul média économique 100% Vaucluse habilité à publier les annonces légales, les appels d'offres et les ventes aux enchères !

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 7 août 2025

Attestation de parution sur echodumardi.com

Date de téléchargement de justificatif : 07 août 2025
Département : Vaucluse
Cette annonce paraîtra le 22 décembre 2022 sous réserves d'incidents

COMMUNE DE MERINDOL 84360
AVIS

Approbation du Règlement Local de Publicité

Par délibération en date du 17 novembre 2022, le conseil municipal de la commune de Mérindol a décidé d'approuver la révision de son Règlement Local de Publicité. Cette délibération est affichée 1 mois en mairie, le dossier de la révision du RLP approuvé est à disposition du public en Mairie de Mérindol, sur le site internet de la commune.

3955071
Publié le 28/11/2022

Pour toujours en savoir plus, lisez **www.echodumardi.com**, le seul média économique 100% Vaucluse habilité à publier les annonces légales, les appels d'offres et les ventes aux enchères !

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 7 août 2025

COMMUNE DE CABRIERES D'AVIGNON

Attestation de parution sur echodumardi.com

Date de téléchargement de justificatif : 07 août 2025
Département : Vaucluse
Cette annonce paraîtra le 22 décembre 2022 sous réserves d'incidents

PROCEDURE DE REVISION ALLEGEE N°3
DU PLAN LOCAL D'URBANISME (PLU)

MESURES DE PUBLICITE POUR L'ENQUETE PUBLIQUE

AVIS D'ENQUETE PUBLIQUE

Commune de Cabrières d'Avignon

Pour toujours en savoir plus, lisez **www.echodumardi.com**, le seul média économique 100% Vaucluse habilité à publier les annonces légales, les appels d'offres et les ventes aux enchères !

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 7 août 2025

Enquête publique unique portant sur :
La révision allégée n°3 du Plan Local d'Urbanisme

Dont l'objet est d'affiner la délimitation de l'espace identifié au titre de l'article L.151-23 du CU identifié « EV6 ».
Par décision N°E22000056/84 en date du 4 juillet 2022, Monsieur le Président par intérim du Tribunal Administratif de Nîmes a désigné Monsieur Gilles ALESSANDRINI en qualité de commissaire enquêteur en vue de procéder à l'enquête publique unique.
A cet effet, il sera procédé à une enquête publique unique relative à ce projet.
L'enquête publique unique se déroulera du 3 octobre au 4 novembre 2022 inclus, soit 33 jours consécutifs.
Au terme de l'enquête, lorsque le commissaire enquêteur aura rendu son rapport, le conseil Municipal de Cabrières d'Avignon devra délibérer pour approuver la révision allégée n°3 du PLU.
Monsieur Gilles ALESSANDRINI, fonctionnaire territorial en retraite, a été désigné en qualité de commissaire enquêteur par le Président du Tribunal Administratif de Nîmes. Les pièces du dossier, ainsi que le registre d'enquête à feuillets non mobiles, cotés et paraphés par le commissaire enquêteur seront déposés à la mairie de Cabrières d'Avignon pendant 33 jours consécutifs aux jours et heures habituels d'ouverture de la mairie, du 3 octobre au 4 novembre 2022 inclus.
Chacun pourra prendre connaissance du dossier de projet révision allégée n°3 du Plan Local d'Urbanisme et consigner éventuellement ses observations sur le registre d'enquête ou les adresser par écrit au commissaire enquêteur.
Les dossiers sont aussi consultables sur un poste informatique mis à la disposition du public à la mairie durant les heures habituelles d'ouverture de celle-ci et sur le site de la commune (https://www.cabrieresdavignon.fr). Une adresse internet dédiée permettra de recueillir les observations du public (enquetepublique-cabavignon@orange-business.fr).
Toute personne peut, sur sa demande et à ses frais, obtenir communication du dossier d'enquête publique auprès de la mairie dès la publication de l'arrêté d'ouverture de l'enquête.
Le commissaire enquêteur recevra à la mairie le :

- Lundi 3 octobre de 14h à 17h
- Jeudi 20 octobre de 9h à 12h
- Vendredi 4 novembre de 14h à 17h.

Madame le Maire de la commune de Cabrières d'Avignon représente l'autorité auprès de laquelle des informations peuvent être demandées concernant le dossier de révision allégée n°3 du PLU.
A l'expiration du délai de l'enquête, le registre d'enquête sera mis à disposition du commissaire enquêteur et clos par lui. Dès réception du registre et des documents annexés, le commissaire enquêteur rencontrera, dans la huitaine, Madame le Maire et lui communiquera les observations écrites et orales consignées dans un procès-verbal de synthèse. Madame le Maire disposera d'un délai de quinze jours pour produire ses observations éventuelles.
A compter de la clôture de l'enquête, le commissaire enquêteur disposera d'un délai de trente jours pour transmettre au maire de la commune de Cabrières d'Avignon le dossier avec son rapport dans lesquels figurent ses conclusions motivées.

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 7 août 2025

Une copie des rapports du commissaire enquêteur sera adressée à M. le Préfet du département de Vaucluse et à M. le Président du Tribunal Administratif de Nîmes.
Un mois après la fin de l'enquête publique, le public pourra consulter les rapports et les conclusions du commissaire enquêteur à la Mairie de Cabrières d'Avignon, pendant une durée d'un an.

3954757
Publié le 17/10/2022

VILLE D'ORANGE

Attestation de parution sur echodumardi.com

Date de téléchargement de justificatif : 07 août 2025
Département : Vaucluse
Cette annonce paraîtra le 22 décembre 2022 sous réserves d'incidents

Avis au public

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839
Pour toujours en savoir plus, lisez **www.echodumardi.com**, le seul média économique 100% Vaucluse habilité à publier les annonces légales, les appels d'offres et les ventes aux enchères !

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 7 août 2025

Commune d'Orange

Enquête publique portant sur la modification du PLU n°2

Par arrêté n°73 du 26 avril 2022 le Maire de la commune d'Orange a ordonné l'ouverture de l'enquête publique sur la modification du plan local d'urbanisme (PLU) de la commune d'Orange.
La personne responsable de l'élaboration du PLU est la commune d'Orange représentée par son maire M.Yann Bompard et dont le siège administratif est situé à la mairie d'Orange.
A l'issue de l'enquête publique, le conseil municipal approuvera le PLU, éventuellement modifié pour tenir compte des observations émises lors de l'enquête et suivant l'avis du commissaire enquêteur.
A cet effet, le président du tribunal administratif a désigné M. Michel CARLIN en qualité de commissaire enquêteur.
L'enquête publique se déroulera en mairie d'Orange, Place Georges Clémenceau du 3 octobre 2022 au 2 novembre 2022 inclus, soit pendant 31 jours.
Le commissaire enquêteur recevra le public :
– le 3 octobre 2022 de 8h30 à 12h au service urbanisme Hôtel de Communauté, 307 Av. de l'Arc de Triomphe
– le 13 octobre 2022 de 8h30 à 12h au service urbanisme Hôtel de Communauté, 307 Av. de l'Arc de Triomphe
– le 2 novembre de 13h30 à 17h00 au service urbanisme Hôtel de Communauté, 307 Av. de l'Arc de Triomphe
Le dossier d'enquête pourra être consulté sur le site https://www.ville-orange.fr, en mairie d'Orange aux jours et heures habituels d'ouverture.
Chacun pourra prendre connaissance du dossier ainsi que des remarques formulées et consigner éventuellement ses appréciations, suggestions ou contre-propositions :
– soit sur le registre d'enquête
– soit les adresser, avec la mention : Objet : PLU**,** par courrier postal à : Mairie D'Orange à l'attention de M.Michel CARLIN, commissaire enquêteur, Place Georges Clémenceau ou par courrier électronique à ads@ville-orange.fr
– Le dossier soumis à l'enquête publique comprend :
– la modification du PLU complétée le cas échéant par une étude d'impact, une évaluation environnementale ou à défaut des informations environnementales se rapportant à l'objet de l'enquête et le bilan de la concertation,
– les avis émis sur le projet de PLU,
– la mention des textes qui régissent l'enquête publique en cause et l'indication de la façon dont elle s'insère dans la procédure administrative.
Il n'est pas prévu de réunion d'information et d'échanges
Le rapport et les conclusions du commissaire enquêteur seront tenus à la disposition du public à la mairie d'Orange et à la préfecture de Vaucluse aux jours et heures habituels d'ouvertures où ils

Pour toujours en savoir plus, lisez **www.echodumardi.com**, le seul média économique 100% Vaucluse habilité à publier les annonces légales, les appels d'offres et les ventes aux enchères !

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 7 août 2025

pourront être consultés dès leur réception et pendant un an à compter de la date de clôture de l’enquête publique.
Dès la publication de l’arrêté, toute personne pourra, sur sa demande adressée au maire et à ses frais, obtenir communication du dossier d’enquête publique.
A ORANGE le 15/09/22
Le Maire
Yann BOMPARD
3954545
Publié le 05/10/2022

COMMUNE DE CABRIERES D’AVIGNON

Attestation de parution sur echodumardi.com

Date de téléchargement de justificatif : 07 août 2025
Département : Vaucluse
Cette annonce paraîtra le 22 décembre 2022 sous réserves d’incidents

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839
Pour toujours en savoir plus, lisez **www.echodumardi.com**, le seul média économique 100% Vaucluse habilité à publier les annonces légales, les appels d'offres et les ventes aux enchères !

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 7 août 2025

PROCEDURE DE REVISION ALLEGEE N°3
DU PLAN LOCAL D'URBANISME (PLU)

MESURES DE PUBLICITE POUR L'ENQUETE PUBLIQUE

AVIS D'ENQUETE PUBLIQUE

Commune de Cabrières d'Avignon
Enquête publique unique portant sur :
La révision allégée n°3 du Plan Local d'Urbanisme

Dont l'objet est d'affiner la délimitation de l'espace identifié au titre de l'article L.151-23 du CU identifié « EV6 ».
Par décision N°E22000056/84 en date du 4 juillet 2022, Monsieur le Président par intérim du Tribunal Administratif de Nîmes a désigné Monsieur Gilles ALESSANDRINI en qualité de commissaire enquêteur en vue de procéder à l'enquête publique unique.
A cet effet, il sera procédé à une enquête publique unique relative à ce projet.
L'enquête publique unique se déroulera du 3 octobre au 4 novembre 2022 inclus, soit 33 jours consécutifs.
Au terme de l'enquête, lorsque le commissaire enquêteur aura rendu son rapport, le conseil Municipal de Cabrières d'Avignon devra délibérer pour approuver la révision allégée n°3 du PLU.
Monsieur Gilles ALESSANDRINI, fonctionnaire territorial en retraite, a été désigné en qualité de commissaire enquêteur par le Président du Tribunal Administratif de Nîmes. Les pièces du dossier, ainsi que le registre d'enquête à feuillets non mobiles, cotés et paraphés par le commissaire enquêteur seront déposés à la mairie de Cabrières d'Avignon pendant 33 jours consécutifs aux jours et heures habituels d'ouverture de la mairie, du 3 octobre au 4 novembre 2022 inclus.
Chacun pourra prendre connaissance du dossier de projet révision allégée n°3 du Plan Local d'Urbanisme et consigner éventuellement ses observations sur le registre d'enquête ou les adresser par écrit au commissaire enquêteur.
Les dossiers sont aussi consultables sur un poste informatique mis à la disposition du public à la mairie durant les heures habituelles d'ouverture de celle-ci et sur le site de la commune (https://www.cabrieresdavignon.fr). Une adresse internet dédiée permettra de recueillir les observations du public (enquetepublique-cabavignon@orange-business.fr).

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 7 août 2025

Toute personne peut, sur sa demande et à ses frais, obtenir communication du dossier d'enquête publique auprès de la mairie dès la publication de l'arrêté d'ouverture de l'enquête.
Le commissaire enquêteur recevra à la mairie le :

- Lundi 3 octobre de 14h à 17h
- Jeudi 20 octobre de 9h à 12h
- Vendredi 4 novembre de 14h à 17h.

Madame le Maire de la commune de Cabrières d'Avignon représente l'autorité auprès de laquelle des informations peuvent être demandées concernant le dossier de révision allégée n°3 du PLU.
A l'expiration du délai de l'enquête, le registre d'enquête sera mis à disposition du commissaire enquêteur et clos par lui. Dès réception du registre et des documents annexés, le commissaire enquêteur rencontrera, dans la huitaine, Madame le Maire et lui communiquera les observations écrites et orales consignées dans un procès-verbal de synthèse. Madame le Maire disposera d'un délai de quinze jours pour produire ses observations éventuelles.
A compter de la clôture de l'enquête, le commissaire enquêteur disposera d'un délai de trente jours pour transmettre au maire de la commune de Cabrières d'Avignon le dossier avec son rapport dans lesquels figurent ses conclusions motivées.
Une copie des rapports du commissaire enquêteur sera adressée à M. le Préfet du département de Vaucluse et à M. le Président du Tribunal Administratif de Nîmes.
Un mois après la fin de l'enquête publique, le public pourra consulter les rapports et les conclusions du commissaire enquêteur à la Mairie de Cabrières d'Avignon, pendant une durée d'un an.

3954504
Publié le 03/10/2022

MAIRIE DE BONNIEUX

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839
Pour toujours en savoir plus, lisez **www.echodumardi.com**, le seul média économique 100% Vaucluse habilité à publier les annonces légales, les appels d'offres et les ventes aux enchères !

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 7 août 2025

Attestation de parution sur echodumardi.com

Date de téléchargement de justificatif : 07 août 2025
Département : Vaucluse
Cette annonce paraîtra le 22 décembre 2022 sous réserves d'incidents

Mairie de Bonnieux

AVIS D'ENQUETE PUBLIQUE

Commune de BONNIEUX

Enquête publique relative au projet de révision du Règlement Local de Publicité

Le public est informé que, par arrêté municipal, le Maire a ordonné l'ouverture d'une enquête publique portant sur la révision du Règlement Local de Publicité (RLP).
Cette enquête publique se déroulera pendant une période de 31 jours consécutifs, du jeudi 15 septembre 2022 au samedi 15 octobre 2022 inclus.La révision du règlement local de publicité a pour objectif de :

- Prendre en compte la loi du 12 juillet 2010 et son décret d'application 30 janvier 2012 qui apportent de nouvelles restrictions (règles de densité, restrictions concernant les publicités lumineuses) mais aussi de nouvelles possibilités (bâches publicitaires, micro affichage…)
- Lutter contre les pollutions visuelles en prenant en compte les dispositions de la Charte signalétique du Parc naturel régional du Luberon révisée.

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 7 août 2025

- Prendre en compte les enjeux paysagers à travers un traitement privilégié du centre ancien, des entrées de ville et des axes structurants.
- Prendre en compte les nouvelles limites de l'agglomération et les nouveaux quartiers urbanisés.
- Proposer des règles sur la totalité du territoire communal afin de préserver les paysages agricoles et naturels.
- Prendre en compte les besoins des activités implantées ces dernières années, sur la commune.

M. Pascal RAGOT, maire de la commune de Bonnieux, est responsable du projet.
Les informations relatives aux projets peuvent être demandées auprès du Service Urbanisme aux jours et heures d'ouverture habituels de la mairie.
Ont été désignés par le Président du tribunal administratif de Nîmes :
M. GREGOIRE, Jean, en qualité de commissaire enquêteur titulaire ;
Pendant la durée de l'enquête, les pièces du dossier, ainsi qu'un registre d'enquête à feuillets non mobiles, côté et paraphé par le commissaire enquêteur seront déposés à la mairie et pourront être consultés aux jours et heures habituels d'ouverture de la mairie, soit :

- – lundi et jeudi de 9h à 12h et de 14h à 17h
- – mardi, mercredi et vendredi de 9h à 12h

Un poste informatique sera également mis a disposition en mairie aux jours et heures habituels d'ouverture de la mairie pour une consultation du dossier en version numérique. Le dossier sera également consultable sur le site internet de la commune de https://www.bonnieux84.fr .
Chacun pourra prendre connaissance du dossier de révision du RLP et consigner éventuellement ses observations et propositions sur le registre d'enquête ou bien les adresser au commissaire enquêteur par écrit à la mairie ou par voie électronique à l'adresse suivante enquetepubliquebonnieux@gmail.com avec mention de l'objet du courriel suivant : « Observations RLP pour commissaire enquêteur ».
Le commissaire enquêteur se tiendra à la disposition du public pour recevoir ses observations et propositions écrites et orales à la mairie les jours suivants :

- le jeudi 15 septembre 2022 de 14 h à 17 h
- le vendredi 30 septembre 2022 de 9 h à 12 h
- le samedi 15 octobre 2022 de 9 h à 12 h

Le rapport et les conclusions du commissaire enquêteur seront tenus à la disposition du public à la mairie un mois après la date de clôture de l'enquête pour une durée d'un an, aux jours et heures habituels d'ouverture que sur le site internet de la commune : https://www.bonnieux84.fr
Les informations relatives à l'enquête publique pourront être consultées sur le site Internet suivant : https://www.bonnieux84.fr
Les personnes intéressées peuvent, sur demande et à leurs frais, obtenir communication de ces pièces.
Après l'enquête publique, et en cas d'avis favorable, le projet de révision du règlement local de publicité, éventuellement modifié, sera approuvé par délibération du conseil municipal.

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 7 août 2025

3954512
Publié le 19/09/2022

VILLE D’ORANGE

Attestation de parution sur echodumardi.com

Date de téléchargement de justificatif : 07 août 2025
Département : Vaucluse
Cette annonce paraîtra le 22 décembre 2022 sous réserves d’incidents

Avis au public

Commune d’Orange

Enquête publique portant sur la modification du PLU n°2

Par arrêté n°73 du 26 avril 2022 le Maire de la commune d’Orange a ordonné l’ouverture de l’enquête publique sur la modification du plan local d’urbanisme (PLU) de la commune d’Orange.

Pour toujours en savoir plus, lisez **www.echodumardi.com**, le seul média économique 100% Vaucluse habilité à publier les annonces légales, les appels d'offres et les ventes aux enchères !

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 7 août 2025

La personne responsable de l'élaboration du PLU est la commune d'Orange représentée par son maire M.Yann Bompard et dont le siège administratif est situé à la mairie d'Orange.
A l'issue de l'enquête publique, le conseil municipal approuvera le PLU, éventuellement modifié pour tenir compte des observations émises lors de l'enquête et suivant l'avis du commissaire enquêteur.
A cet effet, le président du tribunal administratif a désigné M. Michel CARLIN en qualité de commissaire enquêteur.
L'enquête publique se déroulera en mairie d'Orange, Place Georges Clémenceau du 3 octobre 2022 au 2 novembre 2022 inclus, soit pendant 31 jours.
Le commissaire enquêteur recevra le public :
– le 3 octobre 2022 de 8h30 à 12h au service urbanisme Hôtel de Communauté, 307 Av. de l'Arc de Triomphe
– le 13 octobre 2022 de 8h30 à 12h au service urbanisme Hôtel de Communauté, 307 Av. de l'Arc de Triomphe
– le 2 novembre de 13h30 à 17h00 au service urbanisme Hôtel de Communauté, 307 Av. de l'Arc de Triomphe
Le dossier d'enquête pourra être consulté sur le site https://www.ville-orange.fr, en mairie d'Orange aux jours et heures habituels d'ouverture.
Chacun pourra prendre connaissance du dossier ainsi que des remarques formulées et consigner éventuellement ses appréciations, suggestions ou contre-propositions :
– soit sur le registre d'enquête
– soit les adresser, avec la mention : Objet : PLU**,** par courrier postal à : Mairie D'Orange à l'attention de M.Michel CARLIN, commissaire enquêteur, Place Georges Clémenceau ou par courrier électronique à ads@ville-orange.fr
– Le dossier soumis à l'enquête publique comprend :
– la modification du PLU complétée le cas échéant par une étude d'impact, une évaluation environnementale ou à défaut des informations environnementales se rapportant à l'objet de l'enquête et le bilan de la concertation,
– les avis émis sur le projet de PLU,
– la mention des textes qui régissent l'enquête publique en cause et l'indication de la façon dont elle s'insère dans la procédure administrative.
Il n'est pas prévu de réunion d'information et d'échanges
Le rapport et les conclusions du commissaire enquêteur seront tenus à la disposition du public à la mairie d'Orange et à la préfecture de Vaucluse aux jours et heures habituels d'ouvertures où ils pourront être consultés dès leur réception et pendant un an à compter de la date de clôture de l'enquête publique.
Dès la publication de l'arrêté, toute personne pourra, sur sa demande adressée au maire et à ses frais, obtenir communication du dossier d'enquête publique.
A ORANGE le 15/09/22
Le Maire

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839
Pour toujours en savoir plus, lisez **www.echodumardi.com**, le seul média économique 100% Vaucluse habilité à publier les annonces légales, les appels d'offres et les ventes aux enchères !

Ecrit par le 7 août 2025

Yann BOMPARD
3954533
Publié le 17/09/2022

COMMUNE DE CABRIERES D'AVIGNON

Attestation de parution sur echodumardi.com

Date de téléchargement de justificatif : 07 août 2025
Département : Vaucluse
Cette annonce paraîtra le 22 décembre 2022 sous réserves d'incidents

Pour toujours en savoir plus, lisez **www.echodumardi.com**, le seul média économique 100% Vaucluse habilité à publier les annonces légales, les appels d'offres et les ventes aux enchères !

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 7 août 2025

PROCEDURE DE REVISION ALLEGEE N°3
DU PLAN LOCAL D'URBANISME (PLU)

MESURES DE PUBLICITE POUR L'ENQUETE PUBLIQUE

AVIS D'ENQUETE PUBLIQUE

Commune de Cabrières d'Avignon
Enquête publique unique portant sur :
La révision allégée n°3 du Plan Local d'Urbanisme

Dont l'objet est d'affiner la délimitation de l'espace identifié au titre de l'article L.151-23 du CU identifié « EV6 ».
Par décision N°E22000056/84 en date du 4 juillet 2022, Monsieur le Président par intérim du Tribunal Administratif de Nîmes a désigné Monsieur Gilles ALESSANDRINI en qualité de commissaire enquêteur en vue de procéder à l'enquête publique unique.
A cet effet, il sera procédé à une enquête publique unique relative à ce projet.
L'enquête publique unique se déroulera du 3 octobre au 4 novembre 2022 inclus, soit 33 jours consécutifs.
Au terme de l'enquête, lorsque le commissaire enquêteur aura rendu son rapport, le conseil Municipal de Cabrières d'Avignon devra délibérer pour approuver la révision allégée n°3 du PLU.
Monsieur Gilles ALESSANDRINI, fonctionnaire territorial en retraite, a été désigné en qualité de commissaire enquêteur par le Président du Tribunal Administratif de Nîmes. Les pièces du dossier, ainsi que le registre d'enquête à feuillets non mobiles, cotés et paraphés par le commissaire enquêteur seront déposés à la mairie de Cabrières d'Avignon pendant 33 jours consécutifs aux jours et heures habituels d'ouverture de la mairie, du 3 octobre au 4 novembre 2022 inclus.
Chacun pourra prendre connaissance du dossier de projet révision allégée n°3 du Plan Local d'Urbanisme et consigner éventuellement ses observations sur le registre d'enquête ou les adresser par écrit au commissaire enquêteur.
Les dossiers sont aussi consultables sur un poste informatique mis à la disposition du public à la mairie durant les heures habituelles d'ouverture de celle-ci et sur le site de la commune (https://www.cabrieresdavignon.fr). Une adresse internet dédiée permettra de recueillir les observations du public (enquetepublique-cabavignon@orange-business.fr).
Toute personne peut, sur sa demande et à ses frais, obtenir communication du dossier d'enquête

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 7 août 2025

publique auprès de la mairie dès la publication de l'arrêté d'ouverture de l'enquête.
Le commissaire enquêteur recevra à la mairie le :

- Lundi 3 octobre de 14h à 17h
- Jeudi 20 octobre de 9h à 12h
- Vendredi 4 novembre de 14h à 17h.

Madame le Maire de la commune de Cabrières d'Avignon représente l'autorité auprès de laquelle des informations peuvent être demandées concernant le dossier de révision allégée n°3 du PLU.
A l'expiration du délai de l'enquête, le registre d'enquête sera mis à disposition du commissaire enquêteur et clos par lui. Dès réception du registre et des documents annexés, le commissaire enquêteur rencontrera, dans la huitaine, Madame le Maire et lui communiquera les observations écrites et orales consignées dans un procès-verbal de synthèse. Madame le Maire disposera d'un délai de quinze jours pour produire ses observations éventuelles.
A compter de la clôture de l'enquête, le commissaire enquêteur disposera d'un délai de trente jours pour transmettre au maire de la commune de Cabrières d'Avignon le dossier avec son rapport dans lesquels figurent ses conclusions motivées.
Une copie des rapports du commissaire enquêteur sera adressée à M. le Préfet du département de Vaucluse et à M. le Président du Tribunal Administratif de Nîmes.
Un mois après la fin de l'enquête publique, le public pourra consulter les rapports et les conclusions du commissaire enquêteur à la Mairie de Cabrières d'Avignon, pendant une durée d'un an.

3954480
Publié le 12/09/2022

COMMUNE DE MALAUCENE

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 7 août 2025

Attestation de parution sur echodumardi.com

Date de téléchargement de justificatif : 07 août 2025
Département : Vaucluse
Cette annonce paraîtra le 22 décembre 2022 sous réserves d'incidents

AVIS D'APPEL PUBLIC A LA CONCURRENCE

MARCHE PUBLIC DE PRESTATIONS INTELLECTUELLES

Commune de MALAUCENE
Hôtel de Ville – Cours des Isnards
84340 MALAUCENE
Téléphone : 04 90 65 20 17 – Mail : mairie@malaucene.fr
Objet du marché : La présente consultation a pour objet la mission d'assistance dans le cadre de la procédure de révision du plan local d'urbanisme (PLU)
Marché à procédure adaptée selon l'article R. 2123-1 du Code de la Commande Publique
Durée : 36 mois à compter de la notification
Liste des lots : un seul lot, mission d'assistance dans le cadre de la procédure de révision du plan local d'urbanisme (PLU)
Le dossier de consultation des entreprises est téléchargeable sur le site www.klekoon.com
Date limite de réception des offres : vendredi 30 septembre 2022 – 16 h
Date d'envoi à la publication : 02 septembre 2022

3954441

Publié le 06/09/2022

https://www.klekoon.com/appels-offres/avis/marche-prestations-intellectuelles-revision-plan-local-urbanisme?consultation_ID=85616&page=1&dce=1#detail_marche

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839
Pour toujours en savoir plus, lisez **www.echodumardi.com**, le seul média économique 100% Vaucluse habilité à publier les annonces légales, les appels d'offres et les ventes aux enchères !

Ecrit par le 7 août 2025

MAIRIE DE BONNIEUX

Attestation de parution sur echodumardi.com

Date de téléchargement de justificatif : 07 août 2025
Département : Vaucluse
Cette annonce paraîtra le 22 décembre 2022 sous réserves d'incidents

Pour toujours en savoir plus, lisez **www.echodumardi.com**, le seul média économique 100% Vaucluse habilité à publier les annonces légales, les appels d'offres et les ventes aux enchères !

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 7 août 2025

Mairie de Bonnieux

AVIS D'ENQUETE PUBLIQUE

Commune de BONNIEUX

Enquête publique relative au projet de révision du Règlement Local de Publicité

Le public est informé que, par arrêté municipal, le Maire a ordonné l'ouverture d'une enquête publique portant sur la révision du Règlement Local de Publicité (RLP).
Cette enquête publique se déroulera pendant une période de 31 jours consécutifs, du jeudi 15 septembre 2022 au samedi 15 octobre 2022 inclus.La révision du règlement local de publicité a pour objectif de :

- Prendre en compte la loi du 12 juillet 2010 et son décret d'application 30 janvier 2012 qui apportent de nouvelles restrictions (règles de densité, restrictions concernant les publicités lumineuses) mais aussi de nouvelles possibilités (bâches publicitaires, micro affichage…)
- Lutter contre les pollutions visuelles en prenant en compte les dispositions de la Charte signalétique du Parc naturel régional du Luberon révisée.
- Prendre en compte les enjeux paysagers à travers un traitement privilégié du centre ancien, des entrées de ville et des axes structurants.
- Prendre en compte les nouvelles limites de l'agglomération et les nouveaux quartiers urbanisés.
- Proposer des règles sur la totalité du territoire communal afin de préserver les paysages agricoles et naturels.
- Prendre en compte les besoins des activités implantées ces dernières années, sur la commune.

M. Pascal RAGOT, maire de la commune de Bonnieux, est responsable du projet.
Les informations relatives aux projets peuvent être demandées auprès du Service Urbanisme aux jours et heures d'ouverture habituels de la mairie.
Ont été désignés par le Président du tribunal administratif de Nîmes :
M. GREGOIRE, Jean, en qualité de commissaire enquêteur titulaire ;
Pendant la durée de l'enquête, les pièces du dossier, ainsi qu'un registre d'enquête à feuillets non mobiles, côté et paraphé par le commissaire enquêteur seront déposés à la mairie et pourront être consultés aux jours et heures habituels d'ouverture de la mairie, soit :

- – lundi et jeudi de 9h à 12h et de 14h à 17h
- – mardi, mercredi et vendredi de 9h à 12h

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839
Pour toujours en savoir plus, lisez **www.echodumardi.com**, le seul média économique 100% Vaucluse habilité à publier les annonces légales, les appels d'offres et les ventes aux enchères !

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 7 août 2025

Un poste informatique sera également mis a disposition en mairie aux jours et heures habituels d'ouverture de la mairie pour une consultation du dossier en version numérique. Le dossier sera également consultable sur le site internet de la commune de www.bonnieux84.fr .
Chacun pourra prendre connaissance du dossier de révision du RLP et consigner éventuellement ses observations et propositions sur le registre d'enquête ou bien les adresser au commissaire enquêteur par écrit à la mairie ou par voie électronique à l'adresse suivante enquetepubliquebonnieux@gmail.com avec mention de l'objet du courriel suivant : « Observations RLP pour commissaire enquêteur ».
Le commissaire enquêteur se tiendra à la disposition du public pour recevoir ses observations et propositions écrites et orales à la mairie les jours suivants :

- le jeudi 15 septembre 2022 de 14 h à 17 h
- le vendredi 30 septembre 2022 de 9 h à 12 h
- le samedi 15 octobre 2022 de 9 h à 12 h

Le rapport et les conclusions du commissaire enquêteur seront tenus à la disposition du public à la mairie un mois après la date de clôture de l'enquête pour une durée d'un an, aux jours et heures habituels d'ouverture que sur le site internet de la commune : www.bonnieux84.fr
Les informations relatives à l'enquête publique pourront être consultées sur le site Internet suivant : www.bonnieux84.fr
Les personnes intéressées peuvent, sur demande et à leurs frais, obtenir communication de ces pièces.
Après l'enquête publique, et en cas d'avis favorable, le projet de révision du règlement local de publicité, éventuellement modifié, sera approuvé par délibération du conseil municipal.

3954385

Publié le 22/08/2022